



Le gouverneur de la région du Nord-Ouest, Adolphe Lele LAfrique, a créé une commission chargée d'évaluer les dégâts matériels à Mankon, dans l'arrondissement de Bamenda II.

Un communiqué signé par le gouverneur indique que la commission est chargée d'évaluer la situation humanitaire, d'identifier les victimes et leurs besoins, de déterminer les dommages matériels dans les quartiers Muwatchu, Matsam et Alachu. La Commission dispose d'un délai d'une semaine pour compléter ses conclusions.

Des biens ont été détruits dans les trois quartiers de Mankon après l'assassinat de deux soldats. Des maisons, des centres d'affaires, des cultures et d'autres objets de valeur ont été détruits, forçant les habitants à fuir leur domicile par sécurité.

Le gouverneur de la région du Nord-Ouest était sur les lieux jeudi et a annoncé que le chef de l'Etat indemniserait les personnes qui ont perdu leurs biens.

Le ministre de la Défense, Joseph Beti Assomo, a déclaré que des enquêtes avaient été ouvertes pour déterminer les auteurs de ces actes.